



Beyrouth, le 7 décembre 2016

Allocution de S.E. M. Emmanuel Bonne, Ambassadeur de France au Liban,
à l'occasion de la remise des insignes de « Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur »
à **M. Fadi Georges COMAIR**, *Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Électriques au
ministère de l'Énergie et de l'Eau*

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,
Cher Fadi,

Il y a six ans de cela, vous receviez les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite que vous avait remis mon grand prédécesseur et notre regretté Denis Pietton. Je suis heureux que la République française consacre aujourd'hui tous les mérites que vous avez montrés, à la fois dans votre carrière, dans votre attitude personnelle et dans votre coopération avec mon pays la France.

L'Ordre national du Mérite et la Légion d'honneur ne répondent pas aux mêmes critères, ils n'ont pas de hiérarchie. L'Ordre national du Mérite est un ordre démocratique qui reconnaît les mérites de tous ceux qui œuvrent au bien social ; la Légion d'honneur salue et récompense des services exceptionnels qui sont bien ceux que vous avez rendus dans vos différentes fonctions tout au long de votre vie professionnelle.

En vous recevant ce soir pour cette occasion, je veux saluer un engagement, le vôtre, un engagement de scientifique, de haut fonctionnaire, de grand patriote. Je veux aussi saluer votre manière de servir votre pays, je veux saluer ce qui nous rassemble, nous fonctionnaires qui servons nos pays et nos administrations, je veux reconnaître tout ce que vous faites au service de l'Etat.

Conformément à la tradition, il me revient – mais c'est un privilège – de rendre compte de votre parcours professionnel et personnel qui témoigne de votre attachement à la France et aux liens que nous partageons. Vous venez d'une famille où l'on sert. Votre père, général de l'armée libanaise, a servi comme scientifique, comme médecin. Vous m'avez présenté vos enfants où je reconnais des scientifiques et politologues. Donc dans tout cela il y a un intérêt de la famille Comair pour le bien public et c'est cela sans doute qui vous inspire encore aujourd'hui.

Après de brillantes études d'ingénieur à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et à l'Université Claude Bernard de Lyon, vous débutez votre carrière en France en 1986 dans les centres de recherches affiliés au ministère de l'Industrie et vous participez – c'est votre vocation d'ingénieur – à des travaux particulièrement techniques mais importants, européens, et qui consistent à élaborer des eurocodes dans les normes européennes en matière de construction et de gestion de l'eau. C'est un sujet aride, mais dont on comprend parfaitement l'importance lorsque l'on sait qu'il s'agit de la sécurité de tous et du respect des équilibres nécessaires à notre environnement, à l'urbanisme, à la préservation de notre patrimoine naturel.

Entre 1992 et 2000, vous êtes co-rédacteur des règles parasismiques françaises éditées chez Eyrolles et représentant de la Fédération de l'Industrie du Béton au Conseil Général des Ponts et Chaussées. Vous menez de nombreuses recherches sur cette industrie du béton et vous vous engagez activement au sein des instances spécialisées dans ce domaine.

Vous avez souhaité mettre cette expérience d'ingénieur, de bâtisseur selon les règles, au service de votre pays, le Liban. Lorsque vous êtes revenu ici en 1993 – une période à la fois de reconstruction et d'optimisme en dépit des difficultés – vous avez été nommé président du Conseil d'Administration de l'Office national du Litani. On sait là encore à quel point la gestion des ressources est stratégique et combien ce sujet de la gestion des eaux du Litani reste important. Vous avez alors mis en place plusieurs coopérations qui vous ont liées encore à la France, à ses entreprises et à ses institutions. Vous avez notamment engagé avec EDF des travaux de réhabilitation du barrage de Qaraoun et des programmes de production hydroélectrique.

Dans cette période d'optimisme et de reconstruction vous avez fait la preuve de votre créativité, de votre savoir-faire, de votre rigueur et de votre intégrité. Ceci vous permet en 1999 d'être nommé Directeur général des Ressources Hydrauliques et Électriques au ministère de l'Énergie et de l'Eau, poste que vous occupez encore. Ceci témoigne de la nécessité d'avoir quelqu'un de solide à ce poste éminemment stratégique dans un pays tel que le Liban qui est le château d'eau du Moyen-Orient, et de la confiance qui vous a été accordée.

A ce poste vous avez non seulement œuvré pour le développement des ressources de ce pays dans les règles de l'art, mais vous avez aussi œuvré pour le renforcement des relations franco-libanaises, qui ne sont pas seulement l'histoire et la culture, mais qui sont aussi faites de projets importants, construits au jour le jour par des gens qui savent travailler ensemble. Vous êtes ainsi l'initiateur et le principal rédacteur, en coopération avec les ministères français des Affaires Étrangères et de l'Environnement, du Code de l'eau du Liban.

Dans tous vos projets vous avez montré à la fois des qualités personnelles et une grande disponibilité pour vos partenaires français. Nous pouvons témoigner de cette proximité à l'Ambassade de France, notamment avec le Service Economique Régional et l'Agence Française de Développement avec lesquels vous avez souvent eu l'occasion de travailler.

On peut citer les nombreuses initiatives que nous avons pu prendre ensemble, notamment le Partenariat Public/Privé pour la gestion déléguée de l'eau dans la ville de Tripoli en association avec la Lyonnaise des Eaux, action qui a mené par la suite à la réhabilitation du réseau d'eau potable de la région de Jezzine. Avec Suez Environnement ou Véolia, vous avez participé à la programmation des premières stations de traitement des eaux usées du Liban. Le dernier projet en date est le Centre

régional de formation et d'information aux métiers de l'eau, mis en place en collaboration avec l'Office international de l'eau, et dont l'étude d'opportunité a été financée par l'Agence Française de Développement.

Vous avez – outre votre exigence professionnelle – voulu servir en transmettant votre rigueur, votre savoir-faire, et les valeurs qui vous animent dans votre travail. Vous l'avez fait en enseignant comme conférencier dans plusieurs grandes écoles et institutions de l'enseignement supérieur en France. Vous l'avez fait ici aussi où vous avez lancé de nombreuses initiatives citoyennes. J'ai été heureux de participer notamment à celles que vous aviez prises dans la perspective de la COP21. Vous y avez apporté une contribution puissante pour que dans un contexte de blocage politique le Liban puisse néanmoins être là et témoigner devant la communauté internationale entière rassemblée que ce pays pouvait jouer son rôle dans la régulation du climat et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Vous êtes le rédacteur et responsable de la stratégie décennale de la gestion des ressources hydrauliques du gouvernement libanais, et le principal négociateur sur les fleuves transfrontaliers du Liban. Tout cela vous en avez témoigné dans plus de 200 publications, dans des revues et des conférences. Vous avez aussi pris l'initiative sur la scène diplomatique – preuve de votre engagement au service du bien public – sur le sujet difficile de l'eau au Moyen-Orient. Pour ce faire, vous avez trouvé des partenaires français et vous avez appelé ça « l'hydro-diplomatie ». C'est un vaste projet, très exigeant, que les autorités françaises ont eu l'occasion de saluer, notamment à l'occasion d'une conférence au Sénat et dans un partenariat que vous menez de manière très active avec le sénateur Olivier Cadic.

Pour toutes ces raisons cher Fadi, je veux aujourd'hui souligner une chose. Ce bilan qui m'amène à vous remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur est aussi une vision pour l'avenir. Ce bilan professionnel qui est le vôtre témoigne d'une chose : dans ce Liban où nous espérons aujourd'hui que les institutions fonctionnent de meilleures manières, que la communauté internationale puisse se rassembler autour du Liban pour l'aider à faire face aux défis qui sont les siens – ceux de la crise syrienne, ceux du développement durable, ceux de la stabilité et de la prospérité – votre parcours est la preuve qu'il y a dans ce pays de grands serviteurs de la cause publique, qu'il y a de grands ingénieurs, qu'il y a des hommes et des femmes capables de parler pour tous, de servir tous les Libanais. C'est un sujet à la fois de réconfort et qui nous rend optimiste pour l'avenir. Je veux vous rendre un hommage tout particulier et plus que mérité, à la fois pour les services que vous avez rendus et que vous continuez de rendre à votre pays, le Liban, et en raison de la grande amitié que nous entretenons entre la France et le Liban, qui vit grâce à des hommes comme vous et grâce à ceux qui les entourent. Je pense notamment à votre épouse, Claude Comair, et à toute votre famille qui vous accompagne dans cette belle aventure.

Fadi Georges COMAIR, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

=====



Discours de M. Fadi Georges Comair

**À l'occasion de la cérémonie de la remise des insignes de Chevalier
dans l'ordre de la Légion d'Honneur**

Le mercredi 7 décembre 2016

Résidence des Pins – Beyrouth

S.E. Monsieur l'Ambassadeur Emmanuel Bonne,
Mgr. Paul Matar Archevêque de Beyrouth, représentant son Eminence le Cardinal Béchara Raï,

Messieurs les Ministres, les Ambassadeurs,

Mgr. Gabriel Caccia, nonce apostolique,

Le Général Elias Hanna représentant le Commandant en Chef de l'Armée Général Jean Kahwaji,

Distinguées personnalités politiques, diplomatiques, religieuses, économiques et militaires,

Mesdames et Messieurs, les présidents des organismes économiques Franco-Libanais

Chers amis,

Tout d'abord ! Permettez-moi de vous dire combien je suis touché par votre discours Monsieur l'Ambassadeur et par les propos élogieux et d'amitié qui ont été prononcés à mon égard.

Merci de nous avoir offert l'hospitalité de ce lieu magnifique, la Résidence des Pins, institution symbolique de la République Française, pour accueillir toutes les personnalités et tous les amis qui m'ont accompagné dans mes engagements professionnels depuis tant d'années.

En cette occasion solennelle, j'aimerais exprimer ma grande joie de recevoir, aujourd'hui, les insignes de Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et, à travers vous, Monsieur l'Ambassadeur, de remercier S.E. Monsieur François Hollande, président de la République Française, qui a souhaité que cette distinction me soit remise.

Je souhaiterais profiter de cet évènement important pour partager cet honneur, et remercier :

- S.E. Monsieur Emmanuel Bonne ainsi que Monsieur Jacques De LAJUGIE, Chef du Service Économique pour le Moyen-Orient, qui ont beaucoup œuvré pour la reconnaissance qui m'est faite aujourd'hui.
- Je voudrais également remercier, les responsables des différents services de l'ambassade qui ont pris part de près ou de loin à tout ce que j'ai entrepris pour consolider les bonnes relations entre le Liban et la France.
- Mes parents et ma famille au Liban comme en France. Leur participation directe ou indirecte, m'a donnée tant de facilité dans l'accomplissement de mon devoir.
- A cette occasion, je voudrais également évoquer le soutien du regretté Monsieur l'Ambassadeur, S.E. Monsieur Denis PIETTON qui en 2010 m'a honoré en me remettant en ce lieu même, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Chers amis,

« La Légion d'Honneur ne se demande pas, ne se refuse pas et ne se commente pas ».
Je m'inscris pleinement dans ce commentaire de Jean d'Ormesson et je suis très touché par cette marque de reconnaissance de la France.

L'annonce de l'Octroi de la Légion d'Honneur m'a été notifiée par message sur mon portable durant la célébration de la fête de Pâques le 27 mars dernier, heureuse coïncidence ! A ce moment précis de recueillement, propre au temps de prière, la parabole des talents revient spontanément à mon esprit.

Cette parabole illustre la nécessité pour l'homme, quelques soient ses possibilités, de ne pas gâcher ses dons à cause de la peur, mais de s'engager, même s'il y a risque, à faire grandir ses talents !

Ces paroles du Christ m'avait toujours fascinés autant par leur portées morales que pragmatiques. En effet, la peur et l'insécurité sont des constantes quotidiennes qui sous-

tendent l'existence humaine. C'est la foi, donc, vertu inhérente à l'être humain et contraire à la peur, qui lui permet de se donner et de se dépasser malgré les circonstances. Et ce fut mon cas.

Mais c'est aussi la société, fruit de la coopération des hommes qui permet, dans sa cohésion et dans son architecture, l'expression de cette foi et de toutes ces bonnes volontés dont peut faire preuve l'être humain.

Cette prestigieuse distinction répond à cette nécessité du politique. Sa devise se résume en deux mots « Honneur et Patrie », et caractérisent les valeurs républicaines de la France auxquelles je suis profondément attaché.

A l'heure des grands bouleversements globaux, tant techniques que politiques, où les guerres ont remplacés les efforts de développement, et l'extrémisme les efforts de tolérance, la France continue de se distinguer par son modèle universel, celui du contrat républicain, basé sur la méritocratie, la laïcité et le travail.

C'est à partir de ce modèle-là que j'ai œuvré dans la fonction publique et dans l'enseignement et la recherche pour faire du Liban une plateforme de stabilité et de prospérité.

Cette décoration symbolise donc les liens forts et indéfectibles qui unissent la France et le Liban tant dans les domaines de la francophonie, des projets de coopération culturelle, technique et scientifique que dans les investissements économiques qui sont en progression chaque année.

C'est pourquoi, je souhaite conclure par une citation de Pierre Messmer dans son discours en 2002 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques :

« Le sens d'honneur sera sans doute l'un des ferments qui fera naître la nouvelle morale de nos sociétés démocratiques individualistes ».

Monsieur l'ambassadeur,

La distinction que vous venez de me remettre m'impose donc de nouveaux devoirs : elle est plus qu'une reconnaissance d'actions passées; c'est un stimulant puissant pour continuer à œuvrer au service des générations futures en leur préservant la richesse naturelle la plus importante et la plus essentielle pour l'homme qui n'est autre que "l'eau" !

Monsieur l'ambassadeur,

Être « Chevalier de la Légion d'Honneur » stimulera de plus mes engagements républicains humains et démocratiques.

Merci à tous d'être là ce soir !

Vive la France et le Liban.